

Défense : Société vaudoise des officiers

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **142 (1997)**

Heft 8

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Le rédacteur responsable du « Bulletin des officiers vaudois » :
Capitaine Nicolas d'Eggis – Case postale 268 – 1000 Lausanne 9

Défense du pays : volonté et esprit



par le
major EMG
D. Rubattel
président-
Groupement
Gros-de-Vaud
SVO

A l'heure où l'armée est remise en question, où elle traverse de profondes mutations, alors que se multiplient les conflits et les dangers, il est nécessaire de rappeler à la population que son destin lui appartient, que la volonté de défense et l'amour de la patrie sont semences de paix et de civilisation et que notre drapeau en est le signe de ralliement.

La défense d'un pays se fait sur une réflexion approfondie et idéalement dans le long terme, même si, aujourd'hui, la situation à nos frontières ne présente pas une situation conflictuelle. Qui peut dire ce qu'elle sera dans dix, vingt ou trente ans ?

L'esprit de défense, c'est avant tout l'attachement, le respect et l'amour de sa patrie. Toutes les mesures prises ou à prendre en matière de sécurité, tous les systèmes que l'on peut choisir ne valent que si les Suisses conservent au fond de leur cœur la conviction qu'ils constituent une nation, le sentiment qu'ils possèdent quelque chose en commun qui mérite d'être défendu.

Quoiqu'en disent certains, notre armée a parmi ses buts celui de défendre en tout temps et contre toute forme d'agression l'intégrité du territoire et la sécurité de sa population. Dans ce

contexte, nos futures réformes ne vont-elles pas trop affaiblir l'armée et son niveau d'instruction ?

En Suisse, il y a un esprit de défense, malheureusement peu reconnu, très souvent écarté et marginalisé. Si certains pacifistes véhiculent de bons sentiments généralement utopiques, nombre de Suisses croient encore au destin de leur pays, à son indépendance et à sa neutralité. Ces mêmes Suisses jugent illusoire l'idée que notre sécurité puisse reposer à moindre frais sur une alliance, sachant que l'on ne défend bien que ce qui nous concerne et nous touche de près...

Cela dit, notre pays peut rapidement se trouver plongé dans une situation de crise où il serait nécessaire de pouvoir compter sur une armée apte à faire face aux nouveaux dangers. Des menaces intérieures peuvent se concrétiser sur notre territoire d'un jour à l'autre. A cet égard, nos polices cantonales pourraient être rapidement débordées ! Dans ce contexte, le rôle de l'armée devrait être encore plus clairement défini et, par conséquent, son aptitude à l'engagement en permanence assurée par certains corps de troupe. Le plan « Vigipirate » de notre voisin français l'a montré : les menaces intérieures engloutissent de gros effectifs et requièrent une instruction pointue. Nous devrions donc être prudents et ne pas tout miser sur l'instruction spécifique à un engagement dicté par la menace accrue.

Dans tout cela, quel est l'esprit de défense du soldat de milice ? A une époque où la notion de sacrifice est très volontiers passée sous silence, voire ridiculisée, quels peuvent être les motifs de ceux qui décident de servir sous l'uniforme et plus particulièrement les cadres, qui s'engagent de manière volontaire ? Au-delà de l'obligation de servir, les raisons sont très diverses selon les individus, leur instruction, leurs horizons et leur environnement : goût de l'aventure et du risque, sens de la camaraderie, besoin d'une règle, volonté affirmée de commander et aussi de vouloir servir une cause qui leur est chère. Dans cette optique, il est navrant de constater que la société et les employeurs soutiennent peu ou ne soutiennent plus une telle démarche.

La population suisse devrait réapprendre à aimer sa patrie, son drapeau et ne devrait pas oublier que sa destinée est entre ses mains ! Notre drapeau devrait être omniprésent dans nos cœurs et dans le paysage, plus respecté aussi, car il n'est pas le résultat du hasard, mais l'essentiel de nos racines.

S'il est certes légitime qu'une société s'occupe de ses pauvres et des déshérités, cette même société devrait absolument consentir à s'occuper aussi de ceux qui s'engagent, qui s'identifient à la Patrie, qui ont un sens civique et qui veulent défendre leur pays. Mais il faut bien admettre que la défense est souvent absente des discours politiques !

D. R

Vie de nos groupements - Actualités SVO - Communiqués

Groupement Vallée de Joux SVO

Selon une formule établie depuis plusieurs années, la Société vaudoise des officiers, Groupement de la Vallée de Joux, se réunit chaque début d'année pour un apéritif-conférence auquel les épouses et amies des membres sont invitées.

Cette année, nous avons eu le grand plaisir d'assister à la présentation du régiment territorial 15 par son commandant, le colonel Olivier Durnat.

L'exposé fut magistral, car il n'est point facile de vulgariser certaines notions d'engagement, tant les activités de ce régiment sont diverses. Le colonel Durnat a démontré combien les problèmes rencontrés dans un régiment territorial doivent être traités de manière aussi bien civile que militaire, car les missions sont :

1. la conduite et la collaboration entre l'armée et les autorités ou organismes civils ;

2. les engagements en tant que contribution à la sauvegarde des conditions d'existence ;

3. les engagements et mesures au profit de l'armée ;

4. les engagements et mesures dans le domaine des services coordonnés.

Il s'ensuit une série de domaines spécifiques au service territorial, à savoir :

1. le service de renseignement, qui récolte les informations les plus diverses pour l'armée ;

2. les mesures répondant à des impératifs militaires dans le domaine de l'économie électrique (mise hors circuit des centrales nucléaires, abaissement du niveau des barrages, déconnexion des lignes aériennes...);

3. la protection des ouvrages civils de la défense générale ;

4. le service d'assistance militaire (assistance aux prisonniers de guerre et aux internés militaires) ;

5. le service juridique et de police (droit militaire, droit des gens en temps de guerre, inhumation, élimination des cadavres d'animaux, engagement au profit de la police civile) ;

6. le service de l'économie militaire (réquisition, gestion des ressources) ;

7. pour le rgt ter 15, une cp can mot assure la surveillance, le contrôle et l'exploration du lac Léman.

Avec toutes ces missions spéciales, on comprendra pourquoi le régiment territorial 15, qui est subordonné à la Division territoriale 1, se doit d'avoir un chef au grand charisme et à l'intel-

ligence hors norme pour les remplir toutes.

Plt Y. Planchamp

Réflexion libre

**« Un pour tous,
tous pour un... »**

Tout officier connaît une vie remplie d'obligations familiales, professionnelles et militaires. Ces trois devoirs font sans doute de nous des êtres humains surchargés, qui ne trouvent plus le temps de prendre, par moment, le temps de participer à des activités en dehors de celles qui sont prioritaires. Alors pourquoi participer à des sociétés sportives, professionnelles ou militaires telles que la Société vaudoise des officiers ?

L'assemblée des délégués de la Société suisse des officiers (SSO) qui s'est tenue le 14 juin 1997 à Winterthur en est malheureusement un exemple frappant. On pouvait espérer pour une telle réunion, qui annonçait dans son ordre du jour l'élection d'un nouveau président central (red : en la personne du brigadier Michel Crippa), une participation romande élevée. La conférence du conseiller fédéral Adolf Ogi sur un thème touchant directement l'avenir de notre ar-

mée devait être un motif supplémentaire de « mobilisation ». Pourtant, quel ne fut pas l'étonnement des délégués vaudois, représentés en force, de ne voir aucun de leurs camarades des autres cantons romands.

Il est bien triste de devoir constater, à l'heure où il est nécessaire de serrer les rangs afin de garantir une parfaite solidification de l'Armée 95, l'étiollement de la participation des officiers dans les activités des sociétés qui les représentent. Cela n'est pas valable uniquement pour l'assemblée générale de la SSO, mais également pour toutes les activités de notre Société vaudoise des officiers. N'est-il pas désolant pour vos comités, qui préparent des activités qui se veulent en relation directe avec l'ac-

tualité, de voir toujours moins de participants ? Il est indispensable que cela change. Vous tous qui avez eu la patience, mais surtout le temps de lire cet article jusqu'ici, essayez de vous remettre en question et, surtout, de répondre présents aux invitations qui vous sont adressées par les comités de vos groupements tout au long de l'année. Vous avez à ces occasions une possibilité sans pareille de côtoyer des camarades d'autres armes, de partager des expériences et des idées, de vous entraîner au tir ou de connaître l'évolution de notre armée et de ses moyens. Si vous n'êtes pas d'accord avec les programmes proposés, faites-le savoir, mais ne restez en tous les cas pas de simples membres passifs.

En espérant que ces quelques lignes auront fait vibrer votre fibre d'officier et de membre actif, nous vous attendons nombreux à nos prochaines activités.

Major EMG A. Jaccard
Président Groupement
Morges SVO

Tir cantonal 1998

Le district d'Aigle en effervescence !

Toutes les forces vives du district d'Aigle se mobilisent déjà maintenant pour mettre sur pied dans les meilleures conditions, en juin et juillet 1998, une manifestation en tous points exceptionnelle : le 52^e Tir cantonal. Après Avenches et le Vully, c'est l'ensemble de l'Est vaudois qui mettra tout en œuvre pour accueillir les fils de Tell. Si des sociétés de tir souhaitent obtenir des communiqués de presse de la part de la commission « Communication » ou reproduire des textes émanant du comité d'organisation, qu'elles n'hésitent pas à prendre contact avec J.-Ch. Kollros, chef de presse, Grand-Rue 12, 1844 Villeneuve, tél. 021/960 36 73, fax. 021/960 36 38. Un tel rassemblement, réunissant plus de 20 000 tireurs et 400 bénévoles, n'a plus eu lieu dans cette partie de la Suisse romande depuis 1962... *Défense RMS* reviendra dans ses colonnes sur cette manifestation régionale d'importance.

3^e Tir inter-unités des troupes romandes

Samedi 4 octobre 1997 dès 7 h 30

Concours à 300 m et 25 m

Participation : Les EM et unités militaires des cantons de Berne - Fribourg - Genève - Jura - Neuchâtel - Valais et Vaud.

Les EM et unités du CA camp 1 - de la div mont 10 - de la brigade territoriale 10 et de la brigade fortifications 10.

Les Invités A et B - Corps de police - Gardes fortifications - Gardes frontières et sociétés militaires des cantons ci-dessus.

Organisation : Société des sous-officiers de Lausanne.

Inscriptions : Comité d'organisation du Tir inter-unités des troupes romandes, case postale 3969, 1002 Lausanne 2.

Renseignements : Tél. 021/632 28 03 (heures de bureau).

Activités SVO, SSO et consœurs

Activité cantonale SVO

26 novembre 1997, dès 17 h 30, Verte-Rive à Pully :

3^e colloque des jeunes officiers (lt et plt) SVO. Plusieurs thèmes à choix seront proposés et débattus.

Groupement de la Broye SVO

11 septembre 1997, à 19 h 30 :

Visite des bâtiments du groupe Securitas SA à Lausanne à l'occasion des journées « portes ouvertes ».

1^{er} octobre 1997, à 15 h 00, Payerne :

Présentation du F/A-18 avec visite du simulateur de vol (familles acceptées), par le président du Groupement de la Broye, le major EMG Gasser.

19 novembre 1997, à 19 h 30 :

Visite de l'entreprise FALMA HOLDING SA, fabrication de sources lumineuses, à Matran.

Groupements Morges et la Côte SVO

16 septembre 1997, à 20 h 00 :

Travail sur un thème militaire : exposé de situation, travaux de groupe, présentations et conclusions. Rendez-vous à l'Hôtel et Centre de congrès de la Longeraie à Morges.

25 novembre 1997, à 20 h 00 :

Hôtel et Centre de congrès de la Longeraie à Morges : assemblée générale du Groupement avec conférence exclusive du conseiller d'Etat Joseph Zisyadis, sur un thème d'actualité.

Groupement du Gros-de-Vaud de la SVO

Nous vous rappelons les dates de nos prochains stamms, à savoir : **mercredi 22 octobre 1997, dès 17 h 30 ; mardi 16 décembre 1997, dès 17 h 30**, à l'Hôtel de Ville d'Echallens. Venez nous dire bonjour.

Groupement Montreux - Aigle de la SVO

25 septembre 1997, à 20 h 00 :

Visite de l'ouvrage de Chillon par les gardes-fortifications de la région 2 CGF, qui nous parleront également de leurs missions.

16 octobre 1997, à 20 h 30 :

Villeneuve (CRIE) : présentation, par le major EMG Bühler, des batailles de Gettysburg et de Cannes et des erreurs de commandement qui y ont été commises.

6 novembre 1997, 18 h 00 :

Saanenland : visite du bat fus mont 7.

Après avoir eu l'occasion de découvrir les missions et les moyens de l'inf ter et de l'inf mec, nous voulons vous donner l'occasion de vous familiariser avec l'inf mont.

Groupement de Lausanne SVO

Section de tir au pistolet

Rappel des dates de quelques manifestations d'importance :

5 octobre 1997 : Tir de clôture à Chamblon

18/19 octobre 1997 : Tir de Brunnen et du Rütli.

15 octobre 1997, Lutry.

Conférence d'automne du Groupement Lausanne. Invité : M. Studer. Circulaire d'invitation sera adressée prochainement aux membres et amis.

Afin de fêter dignement le bicentenaire de la Révolution vaudoise, le comité du Groupement prie les officiers de tout le canton de retenir la date du 24 janvier 1998. La commémoration, solennelle, aura lieu en la cathédrale de Lausanne. De plus amples informations vous seront communiquées dès le mois d'octobre 1997 dans la RMS.

Voyage SSO Afrique du Sud

Dates : du 27 septembre au 13 octobre 1997.

Programme : visite des forces armées + Safari au Kruger-Parc - Kapstadt (programme pour les dames). Prix : Sfr 4500.-.

Les places se font rares. Pour toutes informations, prière de vous adresser à : SOG - Militärstudienreise Südafrika, Postfach 1095, 8600 Dübendorf 1.

Communiqué de la Division territoriale 1

26 septembre 1997, secteur Bière :

Concours d'été de la div camp 2 pour l'ensemble du CA camp 1.

10 octobre 1997, SSO Fribourg.

Course d'orientation de nuit des officiers du CA camp 1 (détail *Défense RMS 6-7/97*).

Swiss Raid Commando

Du 3 au 5 octobre 1997 se déroulera, dans la région de Colombier, la 12^e édition du célèbre Swiss Raid Commando. Le cdmt du SRC a pensé à quelques nouveautés, afin d'éviter la routine, mais reconduira l'opération « Para anglais » en l'ouvrant aux concurrents d'autres nations. Le saut est annoncé pour le vendredi 3 octobre dans la région des Trois-Lacs entre 13 h 00 et 14 h 30 (Swiss local time). A suivre absolument...